

Services déconcentrés de
l'Etat
auprès du Préfet
Direction Départementale
des Services Vétérinaires
SERVICE SANTE
ET PROTECTION
ANIMALES
Rue du 26^{ème} R. I.
24016 PERIGUEUX Cédex
Dossier suivi par F. DUBOST
Tél. : 05.53.45.56.61
Télécopie : 05.53.45.57.09

091758

Arrêté préfectoral portant liste des personnes habilitées à dispenser la formation des propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie dans le département de la Dordogne

La Préfète de la Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code Rural,

VU la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux,

Vu le décret n° 2009-376 du 1^{er} avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L 211-13-1 du Code Rural et au contenu de la formation,

VU l'arrêté ministériel du 08 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du Code Rural,

VU l'arrêté ministériel du 08 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L 211-13-1 du Code Rural,

CONSIDERANT les habilitations délivrées dans le département de la Dordogne,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Dordogne,

Arrête

Article 1^{er} : La liste des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux dans le département de la Dordogne est fixée en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de la Dordogne et le directeur départemental des services vétérinaires de la Dordogne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Périgueux, le
La préfète,

13 OCT. 2009



Béatrice ABOLLIVIER

Annexe de l'Arrêté Préfectoral portant liste des personnes habilitées à dispenser la formation des propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie dans le département de la Dordogne

1 – M. LAGRANGE Marc

adresse professionnelle : Club du Chien de la vallée de la Dordogne
« Les Chauveaux » 33220 St Avit St Nazaire

Tél : 05 57 46 31 94

Mel : lagrange.marc33@orange.fr

Educateur canin. Titulaire du Certificat de Capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques délivré le 18/11/2008 sous le numéro 33-179 AC.

Lieu de formation : adresse professionnelle.

2 – M. PIGNON Jean Philippe

adresse professionnelle : Cercle d'Education Canine
« Larcherie » 24330 St Pierre de chignac

Tél : 05 53 54 13 40

Mel : cec-dordogne-perigord@aliceadsl.fr

Moniteur de club canin. Titulaire du Certificat de Capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques délivré le 02/09/2004 sous le numéro 87091.

Lieu de formation : en fonction des demandes des municipalités.

3 – Mme LAVAL Danièle

adresse professionnelle : Sport Canin Bergeracois
« Domaine de Tiregand » 24100 Creysse

Tél : 06 87 22 54 66

Moniteur de club canin. Titulaire du Certificat de Capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques délivré le 24/06/2005 sous le numéro 24-076 AC.

4 – M. LAGORCE Laurent

adresse professionnelle : Roc de Bonnet
24410 Ponteyraud

Tél : 06 08 99 48 87

05.53.90.12.40

Mel : lagorcesecurite@yahoo.fr

Educateur canin. Titulaire du Certificat de Capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques délivré le 17/10/2007 sous le numéro 24-112 AC.

Lieu de formation : adresse professionnelle

5 – M. SCOTTO DI CARLO Bruno

adresse professionnelle : Cellule d'Education Canine de l'Etang
« Les Rieux » 24190 Douzillac

Tél : 06 11 63 81 01

05 53 82 11 97

Mel : bruneval24@orange.fr

Moniteur-entraîneur de club canin. Titulaire du Certificat de Capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques délivré le 01/09/2008 sous le numéro 24-136 AC.

Lieu de formation : « Le bourg » Mairie de 24190 Douzillac

6 – M. MICHAUX Jean Michel

adresse professionnelle : 85, avenue Pasteur
93260 LES LILAS

Tél : 01 43 62 67 82

Mel : jmmichaux@wanadoo.fr

Docteur vétérinaire

Lieu de formation : en fonction des demandes des municipalités.

7 – Mme MAREILLAUD – MASSOUBRE Cécile

adresse professionnelle : « La Bassetre »
24380 SALON DE VERGT

Tél : 06.72.86.44.22

Mel : cecile.mareillaud@orange.fr

Educateur canin. Titulaire du Certificat de Capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques délivré le 01/08/2005 sous le numéro 24-079 AC.

Lieu de formation : adresse professionnelle